

LE UN ZEN N°348

L 13114 - 348 S. F. 2,90 € - RD
mercredi 26 mai 2021 - France 2,90 €
BEL/LUX/HND/ESP/PORT CONT: 3 € - DOM: 3 €
TOM: 430 AFP - MAR: 32 DH - CAN: 15,40 \$CA

Première feuille

**PATRICK
DE SAINT-EXUPÉRY
GAËL FAYE
VINCENT DUCLERT
JESSICA GÉRONDAL
MWIZA
PAUL MAX MORIN
ALAIN GAUTHIER**

Deuxième feuille

**QUE FAIT
LA FRANCE
AU SAHEL ?**

avec

**LÉONORA MIANO
NIAGALÉ BAGAYOKO
PHILIPPE CHALMIN
RINALDO DEPAGNE**

QU'A FAIT LA FRANCE AU RWANDA ?

**« Un ensemble de responsabilités
lourdes et accablantes »**

« La France s'est longuement investie au côté d'un régime qui encourageait des massacres racistes. Elle est demeurée aveugle face à la préparation d'un génocide par les éléments les plus radicaux de ce régime. Elle a adopté un schéma binaire opposant d'une part l'ami hutu incarné par le président Habyarimana, et de l'autre l'ennemi qualifié d'« ougando-tutsi » pour désigner le Front patriotique rwandais (FPR). Au moment du génocide, elle a tardé à rompre avec le gouvernement intérimaire qui le réalisait et a continué à placer la menace du FPR au sommet de ses préoccupations. Elle a réagi tardivement avec l'opération Turquoise qui a permis de sauver de nombreuses vies, mais non celles de la très grande majorité des Tutsi du Rwanda, exterminés dès les premières semaines du génocide. La recherche établit donc un ensemble de responsabilités, lourdes et accablantes.

Ces responsabilités sont politiques dans la mesure où les autorités françaises ont fait preuve d'un aveuglement continu dans leur soutien à un régime raciste, corrompu et violent, pourtant conçu comme un laboratoire d'une nouvelle politique française en Afrique introduite par le discours de La Baule. Les autorités ont espéré que le président Habyarimana pourrait amener son pays à la démocratie et à la paix. Mais, dans le même temps, aucune politique d'encouragement à la lutte contre l'extrémisme hutu et de déracialisation de l'État n'est décidée, en dépit des alertes lancées depuis Kigali, Kampala ou Paris. Nulle réponse n'est donnée non plus aux demandes de négociations directes du FPR, dont la perception demeure enfermée dans des catégories ethno-nationalistes. À l'opposition démocrate rwandaise, il est demandé de choisir son camp, ce qui aboutit à la désintégration d'un champ politique qui tentait de naître et d'une société en plein renouveau. (...)

En France, à l'inquiétude de ministres, de parlementaires, de hauts fonctionnaires, d'intellectuels, il n'est répondu que par l'indifférence, le rejet ou la mauvaise foi. »

Responsabilité ou culpabilité ?

par **Éric Fottorino**

COMBIEN DE TEMPS, combien de sang faut-il pour que sorte au forceps la vérité d'un génocide, ou ce qui peut tenir lieu de récit accepté par ses protagonistes ? S'agissant du massacre des Tutsi par les Hutu au printemps 1994, avec un bilan compris entre 800 000 et 1 million de morts en cent jours, la réponse est vingt-sept ans. Il aura fallu attendre toutes ces années pour qu'après la tentation du déni, les tentatives visant à détourner l'histoire de son cours, celle-ci finisse par rentrer dans son lit comme un fleuve enfin dompté, charriant démons et chimères, innocents massacrés et tueurs extrémistes au nom d'une idéologie raciste. La parution coup sur coup du rapport Duclert, issu du travail d'une commission d'historiens et de chercheurs sur les archives françaises pendant deux ans, à la demande du président Macron, et du rapport du cabinet d'avocats américain Muse, démarche parallèle commandée par les autorités rwandaises, témoigne d'une volonté partagée par Paris et Kigali : s'entendre sur des faits et sur les responsabilités, afin de parvenir à ce que le président du Rwanda Paul Kagame a qualifié d'une « forme d'épilogue ».

2./

Sans doute ce travail de mémoire auquel est fortement attaché Emmanuel Macron – sur le génocide des Tutsi comme sur le rôle de l'armée française pendant la guerre d'Algérie – n'est-il pas exempt de critiques. « Le rapport Duclert est une contribution à la vérité au Rwanda, il n'est pas la vérité », estime l'ancien Premier ministre Bernard

Cazeneuve (*Le Monde* du 19 mai), jugeant que si ce rapport est « honnête sur bien des aspects, ses conclusions témoignent d'une approche peu nuancée ». À l'évidence, la mise en lumière des responsabilités directes de l'Élysée, de François Mitterrand et de son état-major, dans l'aide aux génocidaires, heurte les positions défendues par les proches collaborateurs de l'ancien président socialiste, en particulier Hubert Védrine qui, dans *le 1 n° 140* (« Rwanda, la vérité piégée », 1^{er} février 2017), avait au contraire mis en avant le rôle clé de la France pour tenter d'enrayer le pire. « Ce qui a été tenté, disait-il, a été honorable de bout en bout ». Les documents rassemblés et analysés par les historiens contredisent cette vision, comme aussi le témoignage du grand reporter Patrick de Saint-Exupéry présent au Rwanda avant, pendant et après le génocide, et bien d'autres voix qui se font entendre dans ce numéro, de l'artiste Gaël Faye à la militante Jessica Géronald Mwiza, en passant par Alain Gauthier qui traque les génocidaires en France. Le dossier est loin d'être clos. En particulier pour savoir à jusqu'à quel point les responsables sont aussi, ou non, coupables. ¶



Rescapés tutsi en situation d'urgence absolue, repérés le 27 juin 1994 par un détachement de l'opération Turquoise dans les collines de Biseseo
© José Nicolas / Hans Lucas



LA GRANDE TABLE IDÉES

12 h 55-13 h 30 Olivia Gesbert

« Soustraire l'Afrique de la pensée coloniale »

avec l'historien Mamadou Diouf et Éric Fottorino

jeudi
27
mai
2021

en partenariat avec



à réécouter en podcast sur franceculture.fr

FGH Invest
24 rue Saint-Lazare, 75009 Paris

Fondateurs
Henry Hermand (†), Éric Fottorino, Laurent Greilsamer et Natalie Thiriez

Directeur de la publication
Éric Fottorino

Directrice artistique Natalie Thiriez
Directrice exécutive Sophie Mingasson
Rédacteur en chef Julien Bisson

Rédaction
01 53 75 25 05 ou www.le1hebdo.fr/contact
Service abonnement
01 44 70 72 34 ou abonnement@le1hebdo.fr

Abonnement France métropolitaine
9 € par mois, 99 € par an
Réassort à juste Titres, 04 88 15 12 45
Conception graphique
be-pôles, Antoine Ricardou

Impression Groupe Maury Imprimeur, 45330 Malesherbes

Dépôt légal à parution - ISSN 2272-9690
CPPAP 0521C92307

www.le1hebdo.fr

LE TRIMESTRIEL DE TOUTES LES FRANCE

TOUTES LES FRANCE QUI RACONTENT LA FRANCE

ZADIG

10

AU CŒUR DU COMPTOTISME



« MA FRANCE », grand entretien avec
EMMANUEL MACRON

LE GÉNOCIDE EST PIÉGÉ EN MOI



Gaël Faye

Né de père français et de mère tutsi, le rappeur et écrivain a publié en 2016 Petit pays (rééd. Le Livre de Poche, 2017), roman inspiré de son enfance au Burundi. Prix Goncourt des lycéens, cette œuvre a été portée à l'écran par Éric Barbier en 2020. Installé à Kigali depuis 2015, Gaël Faye est secrétaire du Collectif des parties civiles pour le Rwanda (CPCR). Il a sorti l'an dernier l'album Lundi méchant.

7 AVRIL 2021. Une nouvelle fois, pas de veillées, pas de marches du souvenir, pas de témoignages publics de survivants en ce premier jour de commémoration. La pandémie de Covid-19 nous confine dans l'intimité de nos foyers. À la nuit tombée, dans la cour de la maison familiale, nous allumons des torches afin de nous recueillir. Plus tard, dans le salon, nous disposons des bougies devant les photographies de nos proches exterminés au printemps 1994. Ce soir, il y a trois générations sous le même toit. Ma fille de 11 ans, hésitante, ose une question douloureuse. Elle veut savoir où repose son arrière-grand-mère, Suzana, assassinée dès les premiers jours du génocide à la paroisse Saint-André de Nyamirambo, un quartier du sud-ouest de Kigali. Comme la plupart des familles de victimes, nous ignorons où se trouvent les corps des nôtres. Chaque année, des charniers sont découverts dans le pays, et les familles tentent désespérément d'identifier des proches disparus sur la base de maigres indices : un vêtement, un soulier, un chapelet, une photo, une carte d'identité...

En 2004, les jardins de la paroisse de Saint-André ont été excavés et six corps découverts. Nous ne saurons jamais avec certitude si celui de Suzana était l'un d'eux. Depuis le début des années 2000, tous les ossements retrouvés dans la préfecture de Kigali-ville sont inhumés sur le site du mémorial de Gisozi. Dans ce lieu, d'où émane un calme à peine perturbé par la lointaine agitation de la ville, les visiteurs cheminent en silence sous une voûte végétale qui court le long de larges cryptes couvertes d'imposantes dalles de béton qui renferment en leur sein plus de 250 000 personnes. À quelques pas de cet abysse tombeau, sur une terrasse surplombant les jardins du mémorial, des pupitres affichent des paroles de survivants. Sur l'un d'eux, on peut lire le message de Bernard : « Je ne possède plus de photos de ma famille. » Dans le sillage de cette phrase surgit le vertige d'un génocide. Sa finalité. Faire disparaître toute trace de la vie, du corps, et jusqu'au

souvenir. Dans ces circonstances, une simple photographie devient un trésor inestimable qui arrache la mémoire au néant.

Ce soir, dans notre salon, nous mesurons la chance de pouvoir tourner les pages de ce vieux album qui contient les souvenirs de ces dernières fois, heureuses et vivantes, en compagnie des nôtres. Nos enfants peuvent ainsi mettre des visages sur des noms, et leurs esprits peuvent contrebalancer nos récits du désastre par ces images de vie qui racontent ce temps où nous étions ensemble, dans la même lumière d'après-midi, parmi eux que nous aimions. Eux que nous aimerons toujours. Eux que je ne peux pourtant m'empêcher de considérer en sursis sur ces photos pleines de douceur, ces photos qui racontent en creux l'anéantissement qui vient. Le génocide est piégé en moi. Je suis l'enfant d'une fin de siècle à la mémoire insurmontable. J'ai fait connaissance avec ma blessure un jour de mes 12 ans quand, dans une rue de Bujumbura, un jeune garçon tutsi m'a menacé de son arme, m'accusant d'être un « sale Français complice des génocidaires hutu ». Subitement venaient de se télescoper en moi la douleur de l'extermination des miens et la honte d'être associé au camp de ceux qui les avaient exterminés.

En France, j'ai grandi avec ce malaise qu'aucune parole officielle n'est jamais venue soulager. Au lieu de cela, dans la presse, à la télé, à la radio, dans la bouche des responsables politiques et militaires, le déni et les discours négationnistes se déployaient largement, avec cynisme et arrogance. Il a fallu attendre ce mois de mars 2021 pour qu'une commission d'historiens mise en place par le président de la République fasse paraître un

rapport mettant en lumière les « responsabilités lourdes et accablantes » de l'État français dans le génocide perpétré contre les Tutsi du Rwanda. Grâce à l'autorité que confère une parole officielle, ce qu'une poignée de citoyens et citoyennes s'époumonaient à dire depuis des années dans une indifférence quasi générale semble enfin devenir recevable pour l'opinion publique. En attendant la fin de l'impunité et des mensonges, nous continuons pour nos enfants de reconstituer nos géographies familiales, d'y insuffler la vie et de chercher, pas à pas, les mots justes qui permettent de « soulever le couvercle du chagrin », pour reprendre la belle formule de l'écrivaine franco-rwandaise Beata Umubyeyi Mairesse. En attendant que l'État français se décide, par des actes et des paroles sans équivoque, à rompre définitivement avec trente ans de déni, nous continuons de pleurer les nôtres chaque 7 avril, en allumant des bougies dans la nuit, pour honorer leur mémoire.

Ibuka, « souviens-toi »... 1

Illustration Stéphane Trapier



In memoriam Rwanda

NIMROD
(né en 1959)

L'éclat bleuit à la nuque d'un enfant
Et le feu du soir est sans espérance

Cet été-là l'hémorragie fut silencieuse
Et la lumière enfouissait l'humus

Ce fut comme un rire idiot sous la chaux,
Quand on ne rit plus – pauvre carne –,
Une dent claire au plus clair de l'espace

Quel butin ce fut là, porté à ras bord ?
Quelle fleur frayée au fer à nos oreilles ?

Sur des collines paisibles, nous butions
Au désert. Seule s'entend la clameur
Des charniers – l'humus est carnivore

« In memoriam Rwanda », dans *Passage de l'infini*,
Obsidiane, 1999, et repris dans l'anthologie *J'aurais
un royaume en bois flottés*, Gallimard, 2017
© Éditions Obsidiane, 1999

4./

LOUIS CHEVALLIER

choisit et présente un poème.

Nimrod peut célébrer la beauté des pommiers en fleurs ou, à bord d'un TGV, « la science qui donne du chien à l'humaine douceur ». Ses poèmes et ses romans savent aussi se transformer en cris. Contre la misère des migrants en France, la répression de ses compatriotes tchadiens à N'Djamena en 2015. Ou l'indépassable horreur d'un génocide. ¶



**LE MOT
DE ROBERT
SOLÉ**

[Radio Machette]

CACHÉ sous une fausse identité, Félicien Kabuga, le « financier du génocide rwandais », a été arrêté en France le 16 mai 2020. Parmi les méfaits qui lui sont reprochés figure l'« importation d'un nombre impressionnant de machettes » un an avant les effroyables massacres de Tutsi. Kabuga présidait, entre autres, la sinistre radio des Mille Collines, surnommée « Radio Machette ».

Plus encore que le four crématoire, associé à l'horreur de la Shoah, ce coutelas à lame épaisse nous paraît indissociable du drame rwandais. On a frémi en lisant les récits de corps affreusement mutilés. Et l'idée d'un « génocide à la machette » s'est installée. Or, une diversité d'armes avait été utilisée par les militaires, les miliciens et la multitude de « petits bourreaux » incités à tuer leurs voisins tutsi, parfois même leurs propres parents. Ce génocide n'aurait pas fait des centaines de milliers de morts en moins de six semaines s'il n'avait été commis qu'avec des outils

rudimentaires : c'est au fusil-mitrailleur et à la grenade que la population d'un village, réfugiée dans l'église, était d'abord attaquée ; machettes, serpes, piques ou gourdins cloutés servaient généralement à achever les blessés. L'image tenace d'un « génocide à la machette » a eu pour effet d'entretenir en Occident le fantasme d'une sauvagerie africaine et de réduire cet effroyable massacre à une fureur populaire nourrie de tribalisme. De quoi faire oublier le rôle des autorités politiques. L'arme principale du crime était dans les paroles de haine et les

appels au meurtre, diffusés par « Radio Machette » entre deux morceaux de musique entraînante ou deux blagues « tellement rigolotes qu'elles faisaient même rire les victimes ». ¶

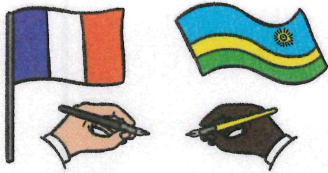
« Au moment où elle avait le plus besoin de lui, le monde a abandonné la population du Rwanda. »

Kofi Annan
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE L'ONU AUX OPÉRATIONS
DE PAIX DE 1993 À 1996

REPÈRES

LA FRANCE ET LE RWANDA

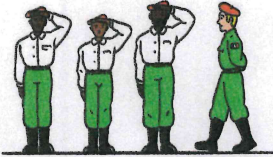
Simon Bailly



1^{er} juill. 1962: Le Rwanda déclare son indépendance et signe avec la France des accords de coopération civile.



1973: Le général Habyarimana prend le pouvoir et commence une politique de quotas à l'encontre des Tutsi.



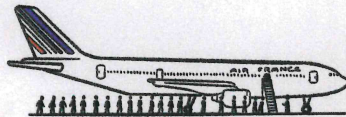
1975: La France et le Rwanda signent des accords d'assistance militaire pour former la gendarmerie rwandaise.



20 juin 1990: Mitterrand assure 37 pays africains du soutien de la France, à condition qu'ils démocratisent leurs régimes.



1^{er} oct. 1990: Le Front patriotique rwandais, basé en Ouganda, attaque le Rwanda. Début de la guerre civile.



4 oct. 1990: L'armée française lance l'opération Noroit visant officiellement à évacuer les ressortissants français.



4 août 1993: Habyarimana et le FPR signent un accord de paix, Les Forces françaises laissent place à celles de l'ONU.



6 avr. 1994: L'assassinat du président Habyarimana marque le début du génocide des Tutsi.



Juin 1994: La France envoie 2550 hommes pour "faire cesser les massacres et protéger les populations."



2006: L'enquête du juge Bruguière sur le président Kagame provoque une rupture des relations diplomatiques.

2010: Sarkozy se rend au Rwanda et reconnaît des "erreurs d'appréciation" de la France lors du génocide.



2019: Une commission d'historiens dirigée par Vincent Duclert a pour la première fois accès à une grande partie des archives sur le Rwanda.

NOUS DEVRIONS ÊTRE

JESSICA GÉRONDAL MWIZA

MILITANTE
Vice-présidente de l'association Ibuka France.

J'AI IMAGINÉ ce texte comme une lettre à celles qui partagent mon origine, une situation diasporique, mais dont je suis éloignée de fait, en raison de la différence ethnique qui fut imposée à nos ascendances et de ses instrumentalizations qui se perpétuent aujourd'hui.

Les femmes rwandaises de notre génération portent un lourd poids sur leurs épaules. Le poids d'une histoire qui détruisit plus d'un million de vies dans une mécanique rodée, préparée et implacable : le génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda. Si nous n'avons pas vécu le terrible événement, nous le portons dans nos chairs et dans nos cœurs.

Je pense que nous sommes toutes confrontées à d'immenses difficultés, malgré la variété de nos vécus familiaux. Certaines d'entre nous sont orphelines, d'autres grandissent emmurées dans la douleur et le silence de leurs parents. Certaines grandissent dans la méfiance, le rejet et le sectarisme. D'autres, heureusement, s'épanouissent entourées d'amour et d'un climat serein. Aucun vécu n'est simple ni linéaire et lorsqu'il s'agit de s'expliquer publiquement à ce propos, personne n'est épargné.

Tu le sais, tu as certainement vécu la force de la polarisation de nos identités dès l'enfance, dans nos contextes de vie en Europe. Je dois te raconter quelle fut mon entrée en la matière. J'ai perdu mes grands-parents ainsi qu'un de mes oncles lors du génocide contre les Tutsi. Par ricochet, cela a détruit ma mère, à petit feu. Nous étions assez isolés dans le sud-est de la France, donc personne ne m'a jamais parlé du Rwanda et de l'histoire du génocide contre les Tutsi avant que je n'y vienne moi-même, assez tardivement, à travers l'activisme politique et antiraciste. Toutes ces années étaient si pesantes. Comment soigner un mal que l'on ne peut comprendre ni nommer ? C'est improbable, pour ne pas dire impossible. Dans ce cas de figure et dans bien d'autres, le mal nous ronge et nous abîme en silence. Les premières personnes qui s'intéres-

sèrent à mon identité furent mes camarades de classe au collège, il me semble. « Tu es Hutu ou Tutsi ? »
- Mais alors, ta famille, c'est celle qui massacrait ou se faisait massacrer ? »
Tu le connais, ce fameux racisme d'« ignorance », qui masque mal un racisme historique et systémique.

Cette division particulière se matérialise lorsque l'on observe les diasporas rwandaises des pays tels que la France, la Belgique, les Pays-Bas. Ces divers cercles que tu fréquentes peut-être. Deux blocs semblent s'y affronter féroce-ment : vingt-sept ans après le génocide, ce seraient toujours « les Hutu et les Tutsi », irrémédiablement opposés dans des narrations revanchardes. En réalité, il n'existe pas « deux blocs ». Il existe un bruyant consortium de la négation qui tend à troubler l'ensemble de notre communauté. Pourtant, l'histoire est claire, documentée de toute part. Le génocide est un crime précis. On n'appose pas ce qualificatif aux guerres qui font trop de morts. Toutes les guerres font trop de morts. Cependant, il y a dans nos diasporas ceux qui font le choix de la continuation du crime par les mots. Je souhaite t'en parler, car il me semble qu'ils atteignent souvent leur but.

Peut-être vis-tu la même chose. Pour ma part, du haut de mes 28 ans, dès lors que j'évoque mon histoire, celle de mon pays et de ma famille auprès de connaissances, une gêne s'installe.

Recons

PAUL MAX MORIN

POLITISTE
Doctorant au Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof) et ancien directeur du mouvement antiraciste européen EGAM.

LE RWANDA. Tou les personnes s'y étant nêtement intéressées vo le diront : on y reste visiblement attaché. On plk dans cette histoire d'abc pour s'y perdre, tant elle paraît inconcevable. Pui petit à petit, on saisit qu chose ou quelque chose : saisit, je ne sais plus. Or éloigne pour respirer, et y revient toujours, toujou Pas forcément physique: mais en rêve, dans nos lures et dans le secret di venir. Le politique et l'in se mêlent dans un puis: surgissement d'émotion En 2014, nous avons véc comme un affront la déci sion de la France d'annu sa participation aux vin tièmes commémoration: du génocide des Tutsis (N.D.L.R. : à la suite des charges du président rw dais Paul Kagamé accus

DU PAPIER À LA TÉLÉ

ouvrez le 1

chaque dimanche à 21 heures sur le canal 27

présenté par **Lucie Chaumette et Julien Bisson**

franceinfo:

REPÈRES

LA FRANCE ET LE RWANDA

Simon Bailly



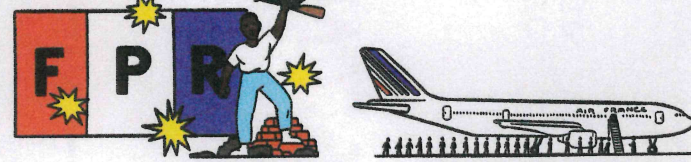
1^{er} juill. 1962: Le Rwanda déclare son indépendance et signe avec la France des accords de coopération civile.

1973: Le général Habyarimana prend le pouvoir et commence une politique de quotas à l'encontre des Tutsi.



1975: La France et le Rwanda signent des accords d'assistance militaire pour former la Gendarmerie rwandaise.

20 juin 1990: Mitterrand assure 37 pays africains du soutien de la France, à condition qu'ils démocratisent leurs régimes.



1^{er} oct. 1990: Le Front patriotique rwandais, basé en Ouganda, attaque le Rwanda. Début de la guerre civile.

4 oct. 1990: L'armée française lance l'opération *Noroi* visant officiellement à évacuer les ressortissants français.



4 août 1993: Habyarimana et le FPR signent un accord de paix, Les Forces françaises laissent place à celles de l'ONU.



6 avr. 1994: L'assassinat du président Habyarimana marque le début du génocide des Tutsi.

Juin 1994: La France envoie 2550 hommes pour faire cesser les massacres et protéger les populations.



2006: L'enquête du juge Bruguière sur le président Kagame provoque une rupture des relations diplomatiques.

2010: Sarkozy se rend au Rwanda et reconnaît des "erreurs d'appréciation" de la France lors du génocide.



2019: Une commission d'historiens dirigée par Vincent Duclert a pour la première fois accès à une grande partie des archives sur le Rwanda.

NOUS DEVRIONS ÊTRE

JESSICA GÉRONDAL MWIZA

MILITANTE
Vice-présidente de l'association *Ibuka France*.

J'AI IMAGINÉ ce texte comme une lettre à celles qui partagent mon origine, une situation diasporique, mais dont je suis éloignée de fait, en raison de la différence ethnique qui fut imposée à nos ascendances et de ses instrumentalisation qui se perpétuent aujourd'hui.

Les femmes rwandaises de notre génération portent un lourd poids sur leurs épaules. Le poids d'une histoire qui détruit plus d'un million de vies dans une mécanique rodée, préparée et implacable : le génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda. Si nous n'avons pas vécu le terrible événement, nous le portons dans nos chairs et dans nos cœurs.

Je pense que nous sommes toutes confrontées à d'immenses difficultés, malgré la variété de nos vécus familiaux. Certaines d'entre nous sont orphelines, d'autres grandissent emmurées dans la douleur et le silence de leurs parents. Certaines grandissent dans la méfiance, le rejet et le sectarisme. D'autres, heureusement, s'épanouissent entourées d'amour et d'un climat serein. Aucun vécu n'est simple ni linéaire et lorsqu'il s'agit de s'expliquer publiquement à ce propos, personne n'est épargné.

Tu le sais, tu as certainement vécu la force de la polarisation de nos identités dès l'enfance, dans nos contextes de vie en Europe. Je dois te raconter quelle fut mon entrée en la matière. J'ai perdu mes grands-parents ainsi qu'un de mes oncles lors du génocide contre les Tutsi. Par ricochet, cela a détruit ma mère, à petit feu. Nous étions assez isolés dans le sud-est de la France, donc personne ne m'a jamais parlé du Rwanda et de l'histoire du génocide contre les Tutsi avant que je n'y vienne moi-même, assez tardivement, à travers l'activisme politique et antiraciste. Toutes ces années étaient si pesantes. Comment soigner un mal que l'on ne peut comprendre ni nommer ? C'est improbable, pour ne pas dire impossible. Dans ce cas de figure et dans bien d'autres, le mal nous ronge et nous abîme en silence. Les premières personnes qui s'intéres-

sèrent à mon identité furent mes camarades de classe au collège, il me semble. « Tu es Hutu ou Tutsi ? – Mais alors, ta famille, c'est celle qui massacrait ou se faisait massacrer ? » Tu le connais, ce fameux racisme d'« ignorance », qui masque mal un racisme historique et systémique.

Cette division particulière se matérialise lorsque l'on observe les diasporas rwandaises des pays tels que la France, la Belgique, les Pays-Bas. Ces divers cercles que tu fréquentes peut-être. Deux blocs semblent s'y affronter féroce-ment : vingt-sept ans après le génocide, ce seraient toujours « les Hutu et les Tutsi », irrémédiablement opposés dans des narrations revanchardes. En réalité, il n'existe pas « deux blocs ». Il existe un bruyant consortium de la négation qui tend à troubler l'ensemble de notre communauté. Pourtant, l'histoire est claire, documentée de toute part. Le génocide est un crime précis. On n'ajoute pas ce qualificatif aux guerres qui font trop de morts. Toutes les guerres font trop de morts. Cependant, il y a dans nos diasporas ceux qui font le choix de la continuation du crime par les mots. Je souhaite t'en parler, car il me semble qu'ils atteignent souvent leur but.

Peut-être vis-tu la même chose. Pour ma part, du haut de mes 28 ans, dès lors que j'évoque mon histoire, celle de mon pays et de ma famille auprès de connaissances, une gêne s'installe.

Reconst

PAUL MAX MORIN

POLITISTE
Docteur au Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof) et ancien directeur du mouvement antiraciste européen EGAM.

LE RWANDA. Toutes les personnes s'y étant honnêtement intéressées vous le diront : on y reste viscéralement attaché. On plonge dans cette histoire d'abord pour s'y perdre, tant elle paraît inconcevable. Puis, petit à petit, on saisit quelque chose ou quelque chose vous saisit, je ne sais plus. On s'en éloigne pour respirer, et on y revient toujours, toujours. Pas forcément physiquement, mais en rêve, dans nos lectures et dans le secret du souvenir. Le politique et l'intime se mêlent dans un puissant surgissement d'émotions. En 2014, nous avons vécu comme un affront la décision de la France d'annuler sa participation aux vingt-troisième commémorations du génocide des Tutsis (N.D.L.R. : à la suite des charges du président rwandais Paul Kagame accusant

DU PAPIER À LA TÉLÉ
ouvrez le 1
chaque dimanche à 21 heures sur le canal 27
présenté par **Lucie Chaumette et Julien Bisson**
franceinfo

E SŒURS

« Ah, mais, moi, j'ai surtout entendu qu'au Congo... les millions de morts... 9, 10, 12 millions et Kagamé... et le coltan. – Oui mais, et le Congo ? »

La plupart du temps, ces personnes-là ne peuvent pas développer leurs idées, elles répètent juste cette petite musique si souvent entendue. J'ai mis plusieurs années à comprendre ces rhétoriques auxquelles peut-être tu as choisi d'adhérer. Plus jeune, le doute a même pu gagner mon esprit. Je me disais : « Mais, s'ils sont si nombreux à affirmer qu'il n'y a pas eu un génocide mais deux, que "tout le monde a tué", peut-être est-ce réel ? » C'est en cela que je comprends pourquoi, comment, toi-même tu peux être tentée de croire en cette narration.

Ainsi, je tenais à te faire part de mon expérience. Ce que l'on appelle le « discours négationniste », qui bien souvent ne consiste pas en la négation pure et simple de l'existence du crime, mais plutôt en l'effacement des caractéristiques précises du génocide dans le but de masquer les responsabilités, ne résiste pas au cotoiement du réel.

Vois-tu, contrairement aux acteurs du déni qui vocifèrent dans l'espoir d'absoudre les crimes de leurs aînés et camarades, voire les leurs, je vais au Rwanda tous les ans. Je suis allée écouter les témoignages, et ce aux quatre coins du pays. Villes comme villages. Je peux t'assurer que rien de ce qu'il se raconte du côté des personnes qui assurent être frères de leur ethnie fictive, "la communauté éthérée", n'est ni réel ni tangible.

Leurs histoires et montages grotesques n'y changent rien.

Vingt-sept ans de travaux historiques et journalistiques nous précèdent. Si chacun fait le simple et sain effort de choisir les sources qui ne sont pas liées de près ou de loin aux tueurs du Hutu Power, l'inéluctable complotisme sera balayé et nous pourrons faire communauté.

J'ai bon espoir que tu entreprendras la démarche, lorsque tu seras prête, de te détacher de ces groupuscules qui osent clamer qu'ils protègent ton identité et ta dignité.

S'agissant de la protection de notre dignité de femmes noires, rwandaises, personne ne fait mieux ce travail que les citoyens et citoyennes qui travaillent ensemble sur la terre natale, que celles et ceux qui protègent la parole des survivants ainsi que la mémoire des disparus par-delà les frontières.

Notre génération est celle du dépassement des identités factices et des ethnies avilissantes. Ma sœur, tu n'es pas hutu, pas plus que je ne suis tutsi. Nous sommes rwandaises, franco-rwandaises, belgo-rwandaises si tu le souhaites. Alors que nous sommes de celles qui prennent part aux luttes égalitaires actuelles, comment accepterions-nous de rester piégées dans les cavernes du racisme ? ¶

uire des ponts

la France d'avoir participé aux massacres). Le mouvement antiraciste européen EGAM, dont j'étais directeur exécutif, a alors réuni une vingtaine de jeunes cadres militants et autres personnalités de la société civile française et européenne et, par trois fois, nous sommes allés au Rwanda. Cette démarche, nous la vivions comme un acte de réparation. Nous estimions devoir réparer la lâcheté de nos dirigeants politiques. « La France a sauvé des vies », nous disait le pouvoir socialiste. Notre génération n'a évidemment aucune responsabilité dans la collaboration de la France avec le régime génocidaire. Mais nous portons celle de briser le silence, d'exiger la vérité et de reconstruire des ponts. Cette cause est donc devenue la nôtre. C'est d'abord une question de dignité, car on nous a longtemps menti. C'est une question de justice, car des responsables rwandais et français sont encore impunis. C'est une question de démocratie, car nos institutions ont failli. C'est une question antiraciste, car s'y logent non seulement la compréhension de la mécanique génocidaire mais

aussi notre vision des Noirs et de l'Afrique réduisant ce génocide à de sauvages tueries interethniques. Puis c'est tout simplement une question humaine, une question d'empathie, pour entendre et briser l'isolement des victimes et des rescapés. Alors, nous y sommes allés. Nous sommes allés à Murambi. Cette colline à la beauté éclatante, caressée d'une infinité de verts où 50 000 Tutsis furent massacrés. La végétation basse ne laisse aucun endroit pour se cacher. Chaque bruissement de feuilles résonne à des kilomètres. L'herbe y est si grasse. Le terrain de volley de l'armée française est toujours là. Nous sommes allés à Biseseo. Cette forêt de pins bordant le lac Kivu a la même odeur que les pinèdes de mon enfance. Les Tutsi y furent chassés pendant des jours sans que les soldats français interviennent. Là-bas, dans une nuit pleine d'étoiles, nous avons écouté les Rwandais chanter le souvenir des leurs. Nous leur avons fait une promesse : celle de ne plus jamais les laisser seuls. « *Ibuka*, cela veut dire : "Souviens-toi". » Le génocide a échoué. Aujourd'hui, le Rwanda

déborde de vie. Alors, il n'y a pas eu que de la tristesse au Rwanda, mais aussi des rencontres avec une jeunesse bouillonnante, sereine et sûre de son avenir. Un souffle dont nous aurions bien besoin en Europe. Dans les universités de Kigali et de Butare, des salles pleines nous arrachaient des larmes et des sourires. Avec eux, nous avons parlé d'autres choses : de voyages, de musique, d'études et de cette nature à protéger. Les récents avancements sont encourageants. Ce sont des étapes nécessaires pour prendre un autre chemin, un chemin qui dépasse l'histoire de la France avec le Rwanda. À notre génération revient la responsabilité de construire une nouvelle relation à l'Afrique et aux anciens pays colonisés qui, pour la première fois, doit être une relation d'égalité, débarrassée du mépris et de l'arrogance coloniale. Pour cela, il faut lire les pages de notre histoire commune, les comprendre pour ensuite les tourner. Faites confiance à ces jeunes. Ouvrez les portes. Laissez-les échanger et se découvrir dans une humble rencontre de l'autre. Ils et elles sont la solution. Pour un bel avenir, *Imbere heza*. ¶



ZOOM

Paris, parc de Choisy, au pied de la plaque signalant le jardin de la mémoire des Tutsi au Rwanda, le 7 avril 2021, pour les 27 ans du début du génocide
© Ludovic Marin / AFP



UN MAIGRE BILAN JUDICIAIRE

LA PRÉSENCE SUR LE SOL FRANÇAIS de personnes soupçonnées d'avoir participé au génocide continue d'interroger tous ceux qui voudraient que justice soit rendue aux victimes, aux rescapés et à leurs familles. En effet, parmi les génocidaires qui ont fui le Rwanda en juillet 1994, principalement pour le Zaïre (l'actuelle République démocratique du Congo), beaucoup ont fini par rejoindre la France où ils ont trouvé un accueil très complaisant. Entre 1995 et 2000, les premières plaintes pour génocide furent déposées par la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH), la Ligue des droits de l'homme (LDH) ou l'association Survie contre certaines personnalités rwandaises : l'abbé Munyeshyaka (qui finira par bénéficier d'un non-lieu en 2019), Laurent Serubuga, chef d'état-major adjoint de l'armée rwanda-

ise, le docteur Sosthène Munyemana, Cyprien Kayumba, un militaire, Laurent Bucyibaruta, un ancien préfet, ou encore l'homme d'affaires Fabien Neretse. Mais ces plaintes n'ont pas reçu un accueil très favorable de la part de la justice française, par manque de moyens, mais aussi de volonté politique.

En 2001 était créé le Collectif des parties civiles pour le Rwanda (CPCR) qui se donnait pour principal objectif de faire enfin juger toutes ces personnes visées par des plaintes. Puis, très rapidement, cette nouvelle association a entamé des recherches et déposé, en vingt ans d'existence, une trentaine de plaintes. Toutes seront suivies de l'ouverture d'une information judiciaire, surtout depuis la création d'un pôle « crimes contre l'humanité » en 2012 au tribunal de grande instance de Paris. Il faudra toutefois attendre 2014 pour qu'un premier procès s'ouvre aux assises de Paris. Après plusieurs semaines, Pascal Simbikangwa sera condamné à vingt-cinq

ans de prison pour génocide, peine confirmée en appel en 2016. Cette même année verra la condamnation de deux anciens maires, Octavien Ngenzi et Tito Barahira, à la réclusion criminelle à perpétuité, peine également confirmée en appel deux ans plus tard. Depuis, plus aucun procès n'a eu lieu.

Claude Muhayimana, un ancien milicien, aurait dû être jugé l'an dernier, mais son procès a finalement été reporté en novembre prochain. Laurent Bucyibaruta et Sosthène Munyemana ont bien été déferés devant la cour d'assises, mais ils usent et abusent des procédures pour

ALAIN GAUTHIER
MILITANT
Président du Collectif des parties civiles pour le Rwanda (CPCR).

retarder leur comparution. Un seul Rwandais est actuellement détenu : Philippe Hategekimana dont le nom est Manier depuis sa naturalisation. Après avoir fui au Cameroun, il a finalement été extradé vers la France. Sa détention provisoire ne pouvant

excéder quatre années, il ne devrait pas tarder à comparaître devant la justice. Le bilan est bien maigre, d'autant que d'autres personnalités, visées aussi par des plaintes du CPCR, n'ont toujours pas été véritablement inquiétées. M^{me} Agathe Habyarimana, la veuve de l'ancien président du Rwanda, en est l'exemple le plus emblématique.

Si la justice française est encombrée par autant de dossiers, c'est avant tout parce que la Cour de cassation s'est toujours opposée aux demandes d'extradition vers le Rwanda. C'est une décision juridiquement indéfendable que nous ne cessons de dénoncer. S'il a fallu vingt-sept ans pour juger trois génocidaires, combien de temps faudra-t-il pour faire rendre des comptes devant la justice à tous ceux qui sont visés par des plaintes ? Cette lenteur ressemble à un déni de justice que les rescapés ne peuvent tolérer. ¶

www.collectifpartiescivilesrwanda.fr



LÀ OÙ TOUT SE TAIT

Jean Hatzfeld
Gallimard, 2021
Depuis *Dans le nu de la vie*, le journaliste et écrivain met en récits la parole des victimes du génocide et de leurs bourreaux. Il brise ici le silence qui entoure les « Justes » hutu.

SANS CIEL NI TERRE

Hélène Dumas
La Découverte, 2020
Dans *Le Génocide au village*, l'historienne livrait une analyse à la loupe des massacres. Elle donne ici à lire des témoignages à hauteur d'enfant sur ce traumatisme.

RWANDA, ILS PARLENT

Laurent Larcher
Seuil, 2019
Le journaliste de la rubrique *Afrique de La Croix* a mené une série d'entretiens avec des acteurs français (militaires, diplomates...) de l'époque et pointe un aveuglement coupable.

TOUS TES ENFANTS DISPERSÉS

Beata Umubyeyi Mairesse
J'ai lu, 2021 (rééd.)
Arrivée en France à l'adolescence pour échapper à l'extermination, l'écrivaine signe un beau roman sur la mémoire du génocide et sa transmission.

Les femmes rwandaises de notre génération portent un lourd poids sur leurs épaules. Le poids d'une histoire qui détruisit plus d'un million de vies dans une mécanique rodée, préparée et implacable : le génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda.

Si nous n'avons pas vécu le terrible événement, nous le portons dans nos chairs et dans nos cœurs.

Je pense que nous sommes toutes confrontées à d'immenses difficultés, malgré la variété de nos vécus familiaux.

Certaines d'entre nous sont orphelines, d'autres grandissent emmurées dans la douleur et le silence de leurs parents. Certaines grandissent dans la méfiance, le rejet et le sectarisme. D'autres, heureusement, s'épanouissent entourées d'amour et d'un climat serein. Aucun vécu n'est simple ni linéaire et lorsqu'il s'agit de s'expliquer publiquement à ce propos, personne n'est épargné.

Tu le sais, tu as certainement vécu la force de la polarisation de nos identités dès l'enfance, dans nos contextes de vie en Europe. Je dois te raconter quelle fut mon entrée en la matière.

J'ai perdu mes grands-parents ainsi qu'un de mes oncles lors du génocide contre les Tutsi. Par ricochet, cela a détruit ma mère, à petit feu. Nous étions assez isolés dans le sud-est de la France, donc personne ne m'a jamais parlé du Rwanda et de l'histoire du génocide contre les Tutsi avant que je n'y vienne moi-même, assez tardivement, à travers l'activisme politique et antiraciste. Toutes ces années étaient si pesantes. Comment soigner un mal que l'on ne peut comprendre ni nommer ? C'est improbable, pour ne pas dire impossible. Dans ce cas de figure et dans bien d'autres, le mal nous ronge et nous abîme en silence.

Les premières personnes qui s'intéres-

En réalité, il n'existe pas « deux blocs ». Il existe un bruyant consortium de la négation qui tend à troubler l'ensemble de notre communauté.

Pourtant, l'histoire est claire, documentée de toute part. Le génocide est un crime précis. On n'appose pas ce qualificatif aux guerres qui font trop de morts. Toutes les guerres font trop de morts. Cependant, il y a dans nos diasporas ceux qui font le choix de la continuation du crime par les mots. Je souhaite t'en parler, car il me semble qu'ils atteignent souvent leur but.

Peut-être vis-tu la même chose. Pour ma part, du haut de mes 28 ans, dès lors que j'évoque mon histoire, celle de mon pays et de ma famille auprès de connaissances, une gêne s'installe.

Ainsi, je tenais à te faire part de mon expérience. Ce que l'on appelle le « discours négationniste », qui bien souvent ne consiste pas en la négation pure et simple de l'existence du crime, mais plutôt en l'effacement des caractéristiques précises du génocide dans le but de masquer les responsabilités, ne résiste pas au cotoiement du réel.

Vois-tu, contrairement aux acteurs du déni qui vocifèrent dans l'espoir d'absoudre les crimes de leurs aînés et camarades, voire les leurs, je vais au Rwanda tous les ans. Je suis allée écouter les témoignages, et ce aux quatre coins du pays. Villes comme villages. Je peux t'assurer que rien de ce qu'il se raconte du côté des personnes qui assurent être fières de leur ethnie fictive, "la communauté hutu", n'est ni réel ni tangible.

ne fait mieux ce travail que les citoyens et citoyennes qui travaillent ensemble sur la terre natale, que celles et ceux qui protègent la parole des survivants ainsi que la mémoire des disparus par-delà les frontières.

Notre génération est celle du dépassement des identités factices et des ethnies avilissantes. Ma sœur, tu n'es pas hutu, pas plus que je ne suis tutsi. Nous sommes rwandaises, franco-rwandaises, belgo-rwandaises si tu le souhaites. Alors que nous sommes de celles qui prennent part aux luttes égalitaires actuelles, comment accepterions-nous de rester piégées dans les cavernes du racisme ? ¶

Reconstruire des ponts

PAUL MAX MORIN

POLITISTE
Docteur au Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof) et ancien directeur du mouvement antiraciste européen EGAM.

la France d'avoir participé aux massacres). Le mouvement antiraciste européen EGAM, dont j'étais directeur exécutif, a alors réuni une vingtaine de jeunes cadres militants et autres personnalités de la société civile française et européenne et, par trois fois, nous sommes allés au Rwanda.

Cette démarche, nous la vivions comme un acte de réparation. Nous estimions devoir réparer la lâcheté de nos dirigeants politiques. « La France a sauvé des vies », nous disait le pouvoir socialiste. Notre génération n'a évidemment aucune responsabilité dans la collaboration de la France avec le régime génocidaire. Mais nous portons celle de briser le silence, d'exiger la vérité et de reconstruire des ponts.

Cette cause est donc devenue la nôtre. C'est d'abord une question de dignité, car on nous a longtemps menti. C'est une question de justice, car des responsables rwandais et français sont encore impunis. C'est une question de démocratie, car nos institutions ont failli. C'est une question antiraciste, car s'y logent non seulement la compréhension de la mécanique génocidaire mais

aussi notre vision des Noirs et de l'Afrique réduisant ce génocide à de sauvages tueries interethniques. Puis c'est tout simplement une question humaine, une question d'empathie, pour entendre et briser l'isolement des victimes et des rescapés.

Alors, nous y sommes allés. Nous sommes allés à Murambi. Cette colline à la beauté éclatante, caressée d'une infinité de verts où 50 000 Tutsis furent massacrés. La végétation basse ne laisse aucun endroit pour se cacher. Chaque bruissement de feuilles résonne à des kilomètres. L'herbe y est si grasse. Le terrain de volley de l'armée française est toujours là. Nous sommes allés à Bisesero. Cette forêt de pins bordant le lac Kivu a la même odeur que les pinèdes de mon enfance. Les Tutsi y furent chassés pendant des jours sans que les soldats français interviennent. Là-bas, dans une nuit pleine d'étoiles, nous avons écouté les Rwandais chanter le souvenir des leurs. Nous leur avons fait une promesse : celle de ne plus jamais les laisser seuls. « *Ibuka*, cela veut dire : "Souviens-toi". » Le génocide a échoué. Aujourd'hui, le Rwanda

déborde de vie. Alors, il n'y a pas eu que de la tristesse au Rwanda, mais aussi des rencontres avec une jeunesse bouillonnante, sereine et sûre de son avenir. Un souffle dont nous aurions bien besoin en Europe. Dans les universités de Kigali et de Butare, des salles pleines nous arrachaient des larmes et des sourires. Avec eux, nous avons parlé d'autres choses : de voyages, de musique, d'études et de cette nature à protéger.

Les récents avancements sont encourageants. Ce sont des étapes nécessaires pour prendre un autre chemin, un chemin qui dépasse l'histoire de la France avec le Rwanda. À notre génération revient la responsabilité de construire une nouvelle relation à l'Afrique et aux anciens pays colonisés qui, pour la première fois, doit être une relation d'égalité, débarrassée du mépris et de l'arrogance coloniale. Pour cela, il faut lire les pages de notre histoire commune, les comprendre pour ensuite les tourner. Faites confiance à ces jeunes. Ouvrez les portes. Laissez-les échanger et se découvrir dans une humble rencontre de l'autre. Ils et elles sont la solution. Pour un bel avenir, *Imbere heza*. ¶

à interroger tous ceux qui voudraient que justice soit rendue aux victimes, aux rescapés et à leurs familles. En effet, parmi les génocidaires qui ont fui le Rwanda en juillet 1994, principalement pour le Zaïre (l'actuelle République démocratique du Congo), beaucoup ont fini par rejoindre la France où ils ont trouvé un accueil très complaisant.

Entre 1995 et 2000, les premières plaintes pour génocide furent déposées par la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH), la Ligue des droits de l'homme (LDH) ou l'association Survie contre certaines personnalités rwandaises : l'abbé Munyeshyaka (qui finira par bénéficiaire d'un non-lieu en 2019), Laurent Serubuga, chef d'état-major adjoint de l'armée rwandaise, le docteur Sosthène Munyemana, Cyprien Kayumba, un militaire, Laurent Bucyibaruta, un ancien préfet, ou encore l'homme d'affaires Fabien Neretse. Mais ces plaintes n'ont pas reçu un accueil très favorable de la part de la justice française, par manque de moyens, mais aussi de volonté politique.

En 2001 était créé le Collectif des parties civiles pour le Rwanda (CPCR) qui se donnait pour principal objectif de faire enfin juger toutes ces personnes visées par des plaintes. Puis, très rapidement, cette nouvelle association a entamé des recherches et déposé, en vingt ans d'existence, une trentaine de plaintes. Toutes seront suivies de l'ouverture d'une information judiciaire, surtout depuis la création d'un pôle « crimes contre l'humanité » en 2012 au tribunal de grande instance de Paris. Il faudra toutefois attendre 2014 pour qu'un premier procès s'ouvre aux assises de Paris. Après plusieurs semaines, Pascal Simbikangwa sera condamné à vingt-cinq

maires, Octa à la réclusion peine égale ans plus tard n'a eu lieu. Claude Muhaura dû être procès a fin novembre p et Sosthène déferés deva usent et abu

ALAIN GAUTHIER

MILITANT
Président du Collectif des parties civiles pour le Rwanda (CPCR).

excéder quat tarder à com Le bilan est l d'autres pers des plaintes été véritable Habyariman sident du Rw plus emblém Si la justice f autant de do. que la Cour c opposée aux le Rwanda. C ment indéfer dénoncer. S'i juger trois gé faudra-t-il p devant la jus par des plain à un déni de peuvent tolé

www.collectifcivile.org

POUR ALLER PLUS LOIN

LÀ OÙ TOUT SE TAIT

Jean Hatzfeld
Gallimard, 2021
Depuis *Dans le nu de la vie*, le journaliste et écrivain met en récits la parole des victimes du génocide et de leurs bourreaux. Il brise ici le silence qui entoure les « Justes » hutu.

SANS CIEL NI TERRE

Hélène Dumas
La Découverte, 2020
Dans *Le Génocide au village*, l'historienne livrait une analyse à la loupe des massacres. Elle donne ici à lire des témoignages à hauteur d'enfant sur ce traumatisme.

RWANDA, ILS PARLENT

Laurent Lar
Seuil, 2019
Le journaliste rubrique Afr de *La Croix* : mené une sé d'entretiens f des acteurs f çais (militair diplomat... l'époque et p un aveuglem coupable.

DU PAPIER À LA TÉLÉ

ouvrez le 1

chaque dimanche
à 21 heures
sur le canal 27

présenté par
Lucie Chaumette
et **Julien Bisson**

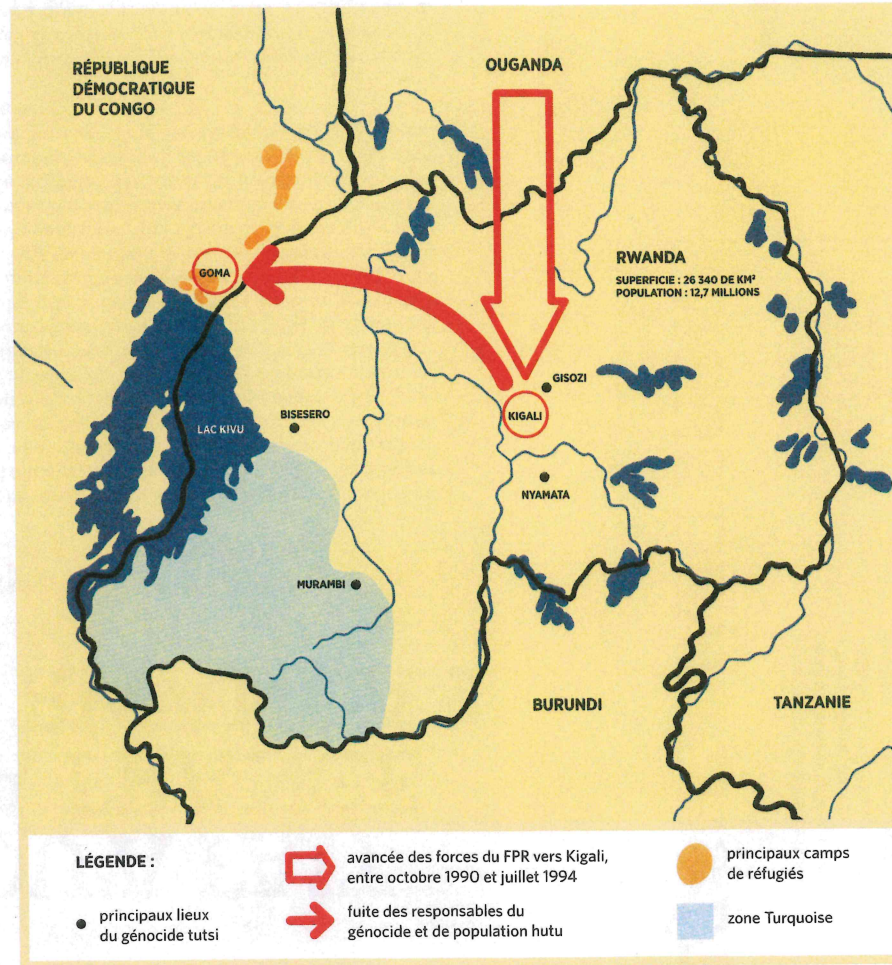
franceinfo

provoquent une réaction concertée d'une grande détermination pour récuser toute responsabilité du pays dans les événements. Elle obtient par exemple du Conseil de sécurité des Nations unies que le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), chargé de juger des crimes de génocide, limite son champ d'investigation à l'année 1994 et ignore les années 1990-1993 de préparation de génocide, mais aussi de forte assistance politique et militaire française.

Le jour même du vote aux Nations unies en faveur de la création du TPIR, le 8 novembre 1994, correspond au discours du président Mitterrand à Biarritz durant lequel il installe l'idée d'une équivalence des massacres entre Hutu et Tutsi et rejette la réalité d'un génocide perpétré contre ces derniers. C'est la matrice de la thèse du « double génocide », le FPR étant accusé d'avoir conduit un génocide contre les Hutu, soit au moment de la lutte contre le génocide des Tutsi, soit une fois le régime hutu extrémiste abattu. Or, les sources françaises sur le terrain attestent que les massacres du FPR sont sans commune mesure avec ceux perpétrés dans la zone tenue par les forces gouvernementales. Pourtant, le nouveau régime issu de la victoire du FPR est systématiquement accusé de génocide : par là est poursuivie l'entreprise de diabolisation conduite entre 1990 et 1993.

Cette thèse du « double génocide », voire l'accusation selon laquelle le FPR aurait sciemment provoqué le génocide des Tutsi pour justifier sa prise de pouvoir, a aussi pour objectif de minimiser les responsabilités pourtant écrasantes du régime en place et dont l'Élysée s'était fait un allié de poids durant toute la période. L'opération vise à empêcher que la politique française au Rwanda ne fasse l'objet de soupçons.

Depuis 1998, on observe qu'à chaque progrès de la vérité sur le rôle de la France au Rwanda se répètent ces entreprises de déni. Elles exploitent le motif de l'honneur national supposément bafoué et en appellent à la solidarité des armées alors que ces dernières sont les premières victimes d'ordres dont l'inconséquence et le danger furent compris par les plus lucides des



Conception
Sylvain Cypel

Adaptation graphique
Claire Martha

© le 1

ENTRETIEN AVEC PATRICK DE SAINT-EXUPÉRY

JOURNALISTE

Prix Albert-Londres en 1991, il a couvert en tant que grand reporter au *Figaro* le génocide tutsi et met en cause depuis la responsabilité des autorités françaises, qu'il estime complices des massacres. Il a écrit plusieurs livres à ce sujet dont *L'Inavouable : la France au Rwanda* (Les Arènes, 2004), la bande dessinée *La Fantaisie des dieux : Rwanda 1994* (avec Hippolyte ; id., 2014) et, dernièrement, *La Traversée : une odyssee au cœur de l'Afrique* (id., 2021).

Pourquoi cette histoire du génocide des Tutsi vous tient-elle autant à cœur ?

À l'origine, c'est un sentiment d'injustice. J'étais sur place, au Rwanda, avant, pendant et après. Donc j'ai vu. J'ai constaté. J'ai entendu. Je suis entré dans cette histoire avec des gens, avec de la chair, des propos, des témoignages, des situations, des constats dressés sur le terrain. J'ai eu ce sentiment d'injustice, car l'histoire se voyait déniée. On tentait de lui donner une autre direction, de la travestir. On se refusait à regarder la réalité des faits. Après le sentiment d'injustice est venu celui de l'indignation. La façon dont nous examinons cet événement n'était pas à la hauteur de ce que nous sommes. Des responsables politiques, des intellectuels, des chroniqueurs détournent le regard en évoquant le dernier génocide du ^{xx}e siècle avec des mots lapidaires, triviaux, condescendants : sauvagerie, tribalisme, cœur des ténèbres, Afrique éternelle... À les entendre ce qui s'était produit au Rwanda devait être tenu pour normal, un peu excessif peut-être. J'y voyais un déni d'humanité, un déni du fait politique en Afrique.

Pourquoi ?

Un génocide est une construction politique qui s'inscrit dans le temps et se matérialise par étapes. Celui des Tutsi du Rwanda a été extrêmement sophistiqué. Il y a eu de nombreux paliers, une maturation intellectuelle sur près de trente ans et, au fil de sa réalisation, a été marquée par un saut « qualitatif ». Les responsables n'avaient dû mettre en place tout un appareil spécifique, secret, hiérarchisé, avec un organigramme, pour organiser le génocide des Juifs. Au Rwanda, il n'y a eu ni secret ni structure dédiée. L'extermination a été perpétrée à ciel ouvert, au vu et au su du monde entier, avec une participation populaire. En termes froids, j'y vois une avancée : l'idée de génocide a progressé, les techniques ont franchi un cran. Et cela, nous ne voulions le voir même après le crime, préférant nous réfugier derrière des biais et des sous-entendus – la sauvagerie, la barbarie, les coutumes sur l'Afrique – pour éviter d'examiner l'engagement des plus hautes autorités françaises.

« LE VERROU DES ARCHIVES ET DE LA VÉRITÉ A SAUTÉ »

ENTRETIEN AVEC VINCENT DUCLERT

HISTORIEN

Professeur associé à Sciences Po et chercheur à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), auteur entre autres de *La France face au génocide arménien* (Fayard, 2015), il a dirigé la Commission de recherche des archives françaises relatives au Rwanda dont le rapport, fruit de deux ans de recherche, a été remis au président de la République le 26 mars et sera bientôt publié chez Armand Colin.

Pourquoi a-t-il fallu tout ce temps – vingt-sept ans – pour que puisse être accompli ce travail d'élucidation des faits sur l'implication de la France dans le génocide des Tutsi ?

Ce travail n'a pas attendu notre rapport pour se réaliser, il s'est même accompli simultanément aux événements. Ainsi le chercheur Jean-Pierre Chrétien a-t-il méthodiquement documenté et analysé le processus génocidaire, identifié et dénoncé le génocide des Tutsi. Depuis 1994, nombreux sont les historiens (Stéphane Audoin-Rouzeau, Hélène Dumas, Marcel Kabanda...), les juristes (Géraud de La Pradelle, Rafaëlle Maison, Ornella Rovetta...), mais aussi les enquêteurs de terrain (Jean-François Dupaquier, Pierre Lepidi, Patrick de Saint-Exupéry...) qui tentent de connaître et de comprendre le génocide des Tutsi et l'implication française dans l'événement.

Ce qui est inédit, ce sont cette communauté de chercheurs que nous avons

forces armées rwandaises luttant militairement contre les offensives du Front patriotique rwandais (FPR), et officiellement chargées de la protection de nos ressortissants, les forces françaises ont apporté une aide décisive à un régime réprimant systématiquement les droits de l'homme, ainsi qu'à ses courants extrémistes hutu organisant la persécution tutsi.

L'engagement français a reposé sur des schémas idéologiques sans relation avec la réalité du Rwanda et de la région des Grands Lacs : l'obsession des influences anglo-américaines en Afrique orientale qu'il fallait contenir en tenant des postes avancés ; la nécessité d'illustrer les nouveaux principes définis au sommet franco-africain de La Baule en faveur de la démocratisation, le Rwanda apparaissant comme une terre de conquête puisque le président Habyarimana,

ces responsabilités accablantes et la non-complicité ?

La commission a décidé collectivement d'assumer la réponse à la question que beaucoup se posent, au-delà du verdict que peuvent prononcer les tribunaux. Elle a défini la complicité de génocide comme une volonté de s'associer à l'entreprise génocidaire. Elle a conclu que rien dans les archives consultées ne venait la démontrer. En revanche, rien n'a été fait non plus pour s'opposer au processus génocidaire. La politique française au Rwanda l'a même renforcé, sans que les autorités responsables ne comprennent la gravité d'un tel engrenage, en dépit d'une série continue d'alertes sur les risques d'élimination de la minorité allant jusqu'à un possible génocide. Ce terme est retenu par certains rapports officiels qui, pour cette raison même, sont écartés.

La politique française au Rwanda illustre de fortes constantes dans les engagements internationaux de la France

d'ethnie hutu, représentait le « peuple majoritaire », selon une conception dévoyée de la démocratie ; le recours systématique à une grille de lecture ethnociste, héritée du système colonial belge, pour appréhender la réalité sociale et politique du Rwanda ; une diabolisation systématique du Front patriotique rwandais, présenté comme un ennemi « ougandais-tutsi » – en réalité, un mouvement politique formé par des réfugiés tutsi ayant fui les persécutions à partir de la fin des années 1950 et par des Hutu

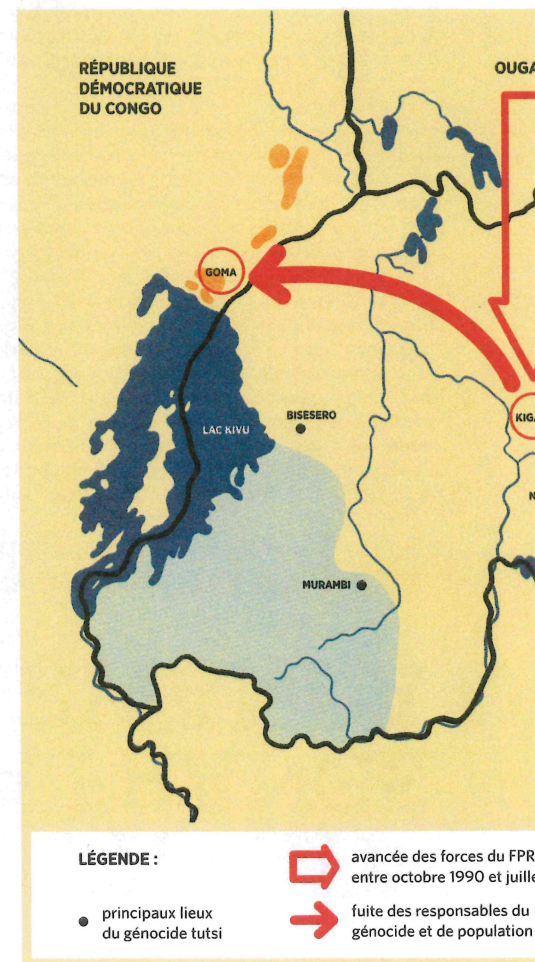
En quoi la crise rwandaise et son issue fatale sont-elles un « désastre pour la France ». À quel niveau : politique, administratif, militaire ?

La politique décrite plus haut s'achève par un désastre pour la France, car le régime qu'elle avait soutenu massivement durant plus de trois années, d'octobre 1990 à décembre 1993, non seulement s'effondre militairement, mais de plus déclenche un génocide qu'il conduit presque à son terme. Cette issue catastrophique est niée. L'envoi de

provoquent une réaction concertée d'une grande détermination pour récuser toute responsabilité du pays dans les événements. Elle obtient par exemple du Conseil de sécurité des Nations unies que le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), chargé de juger des crimes de génocide, limite son champ d'investigation à l'année 1994 et ignore les années 1990-1993 de préparation de génocide, mais aussi de forte assistance politique et militaire française.

Le jour même du vote aux Nations unies en faveur de la création du TPIR, le 8 novembre 1994, correspond au discours du président Mitterrand à Biarritz durant lequel il installe l'idée d'une équivalence des massacres entre Hutu et Tutsi et rejette la réalité d'un génocide perpétré contre ces derniers. C'est la matrice de la thèse du « double génocide », le FPR étant accusé d'avoir conduit un génocide contre les Hutu, soit au moment de la lutte contre le génocide des Tutsi, soit une fois le régime hutu extrémiste abattu. Or, les sources françaises sur le terrain attestent que les massacres du FPR sont sans commune mesure avec ceux perpétrés dans la zone tenue par les forces gouvernementales. Pourtant, le nouveau régime issu de la victoire du FPR est systématiquement accusé de génocide : par là est poursuivie l'entreprise de diabolisation conduite entre 1990 et 1993.

Cette thèse du « double génocide », voire l'accusation selon laquelle le FPR aurait sciemment provoqué le génocide des Tutsi pour justifier sa prise de pouvoir, a aussi pour objectif de minimiser les responsabilités pourtant écrasantes du régime en place et dont l'Élysée s'était fait un allié de poids durant toute la période. L'opération vise à empêcher que la politique française au Rwanda ne fasse l'objet de soupçons.



réunie dans la commission de recherche, le caractère entièrement collectif des travaux comme de leur conclusion, l'exploitation systématique dans ce cadre des fonds d'archives français et la réception d'un rapport de plus de 1 200 pages au sommet de l'État le 26 mars dernier. J'ajoute aussi l'impact très positif de ce partage de la vérité historique avec la société.

On observe un apaisement des conflits mémoriels et un rapprochement entre deux pays, la France et le Rwanda, dont les relations étaient jusque-là dominées par une forme de guerre idéologique de vive intensité. Les oppositions au rapport de la commission de recherche et à celui du cabinet d'avocats américain Muse, publié trois semaines plus tard, proviennent des cercles qui ont conduit la politique française il y a trente ans ou qui s'en estiment solidaires. Leur refus de la vérité historique est patent, mais les verrous cèdent. La décision du président de la République de permettre à une commission de réaliser une recherche de grande ampleur, ainsi que celle de rendre publiques toutes les archives citées et référencées font voler en éclats ces blocages.

L'engagement français a reposé sur des schémas idéologiques sans relation avec la réalité du Rwanda

Le rapport de votre commission conclut à un « ensemble de responsabilités lourdes et accablantes de la France ». Pouvez-vous en détailler les principales ?

Les autorités décidant et exécutant la politique de la France au Rwanda ont choisi un alignement constant sur un régime raciste, corrompu, violent, dont elles espéraient une évolution, mais sans s'en donner les moyens et en accordant tout à ce régime, celui du général président Habyarimana, sans rien exiger fermement – ni le renoncement à la persécution des Tutsi ni l'application des accords d'Arusha.

Cette politique a entraîné le déploiement ininterrompu, jusqu'en décembre 1993, de forces spéciales sous la forme d'un soutien indirect – aux limites de l'engagement direct – hors de tout cadre juridique, puisque l'accord d'assistance du 18 juillet 1975 ne concernait que le volet de la formation et de l'instruction de la gendarmerie. Envoyées pour renforcer la capacité opérationnelle des

opposés à la dictature d'Habyarimana, qui agit depuis l'Ouganda mais sans être massivement soutenu par cet État, comme le démontrent les renseignements de la DGSE ou les rapports de l'attaché de défense français à Kigali.

Quelles ont été les conséquences de cette politique ?

Ces choix, sans lien avec la réalité du pays, ont conduit au sacrifice de l'opposition politique à Habyarimana, à la mise en danger des Hutu démocrates et des Tutsi rwandais assimilés à des complices du FPR et à des traîtres à la nation. La politique dirigée depuis Paris, et de manière quasi exclusive à l'Élysée, a rejeté les alertes nombreuses émanant des agents civils et militaires de l'État ainsi que de certains responsables politiques – y compris au sein du gouvernement, dans le cas de Pierre Joxe, aux commandes du ministère de la Défense de 1991 à 1993 –, qui pointaient la radicalisation du régime et la mise en danger de la minorité tutsi et de l'opposition hutu.

La politique française au Rwanda illustre de fortes constantes dans les engagements internationaux de la

France, par exemple en Bosnie : le renforcement des interventions devient inexorable en raison d'une incapacité à reconnaître l'inanité des choix stratégiques. Persister dans l'erreur plutôt que de risquer de perdre la face sur le plan international, cette logique a pesé de manière permanente sur le dossier rwandais de la France. Toutefois, l'entrée dans la cohabitation, à partir d'avril 1993, change profondément la donne, puisque Matignon fait savoir son désaccord sur la politique française en Afrique à l'Élysée et oblige la présidence à partager ses domaines réservés. Incontestablement, la pression du gouvernement sur François Mitterrand va éviter que la France, par solidarité avec le régime d'Habyarimana, ne se transforme, quand éclate le génocide, en allié objectif des tueurs.

Pour autant, vous ne concluez pas à une complicité de la France dans l'accomplissement du génocide. Où situez-vous la frontière entre

forces spéciales à Kigali au début des massacres n'a pour but que l'évacuation de nos ressortissants, et l'opération Turquoise chargée de mettre fin aux massacres qui débute le 22 juin au sud-ouest du pays n'intervient que trop tardivement contre les génocidaires, en dépit de la détermination des troupes françaises sur le terrain. Les autorités politiques peinent à sortir de leur vision ethniciste et persistent à voir l'extermination des Tutsi comme la résultante de massacres entre ethnies. Incapable de penser le Rwanda et l'immense défi que représente, pour le FPR vainqueur de la guerre, la sortie du génocide, la présidence française décide même d'exclure le Rwanda du sommet franco-africain de Biarritz en novembre 1994.

Quelles pratiques parallèles de prise de décision se sont mises en place pour contourner les circuits officiels ?

Nous avons pu mettre en lumière un ensemble de dérives institutionnelles très préoccupantes qui démontrent l'emprise de l'Élysée sur le dossier du Rwanda, que nous qualifions de « laboratoire ». Le pouvoir de la présidence de la République s'impose à tous les autres acteurs institutionnels et politiques ; le Premier ministre est écarté du dossier entre 1990 et 1993, ainsi que le ministère de la Défense et l'état-major des armées qui se voient dépassés par les agissements de l'état-major particulier de François Mitterrand. Alors que ce dernier ne possède que des fonctions de conseil militaire (sauf en matière de dissuasion nucléaire), il se transforme pour le Rwanda en état-major opérationnel, donnant des ordres aux attachés de défense à Kigali, communiquant directement avec les unités engagées, effectuant des missions pour déployer de nouveaux moyens de lutte contre le FPR érigé en ennemi absolu. Ces pratiques irrégulières, ces commandements parallèles finissent par former un système autorisé par le chef de l'État et le secrétaire général de l'Élysée. Rien n'est fait pour mettre fin à de tels agissements, du moins avant l'entrée en fonction du gouvernement d'Édouard Balladur. Le nouveau Premier ministre exigera alors, comme on l'a vu, le partage des domaines réservés du président que sont les Armées, les Affaires étrangères et l'Afrique. La politique française au Rwanda se modifie, mais insuffisamment pour anticiper la catastrophe.

Quel rôle ont joué, selon vous, les héritiers du mitterrandisme pour empêcher que n'éclate la vérité sur cette période et les agissements de la France ? Les soupçons de possible complicité de la France dans le génocide des Tutsi

Depuis 1998, on observe qu'à chaque progrès de la vérité sur le rôle de la France au Rwanda se répètent ces entreprises de déni. Elles exploitent le motif de l'honneur national supposément bafoué et en appellent à la solidarité des armées alors que ces dernières sont les premières victimes d'ordres dont l'inconséquence et le danger furent compris par les plus lucides des officiers. Le rapport de la commission de recherche restitue les preuves de cette lucidité.

Qui voulait dissimuler quoi ?

Notre rapport établit des « responsabilités lourdes, accablantes » des autorités françaises dans le processus ayant abouti au génocide des Tutsi au Rwanda. Ces autorités, qui se concentrent au niveau de l'Élysée entre 1990 et 1994, ont conservé en France un poids, une influence. Elles sont parvenues

Les massacres du FPR sont sans commune mesure avec ceux perpétrés dans la zone tenue par les forces gouvernementales

à créer un récit dans lequel la France se trouve blanchie de son action au Rwanda, où il s'agirait même de la féliciter d'être intervenue. Cette inversion de la réalité a produit en réaction un discours radicalement opposé, où les autorités françaises, les administrations civiles et militaires se voient accusées de complicité de génocide. Il en a découlé une forte tension autour des archives restées non communicables du fait de la loi et de la classification de nombre d'entre elles. Sous le mandat de François Hollande, on a, par exemple, assisté à l'échec d'une tentative de les ouvrir aux chercheurs.

Qu'est-ce qui a changé avec l'actuel président ?

Conscient de l'existence d'un tel verrou, Emmanuel Macron a choisi de créer une commission de chercheurs et de leur accorder une pleine liberté d'accès à l'ensemble des fonds publics. À charge pour elle de remettre, à l'issue de deux années de travail, un rapport scientifique qui serait aussitôt rendu public, et entraînerait dans son sillage une large ouverture des archives. Ce qui fut fait puisque, le 7 avril, tous les documents cités ou référencés dans le rapport sont devenus accessibles à tous les publics, ainsi que deux fonds constitués d'une

importance majeure, le fonds présidentiel François Mitterrand et le fonds du Premier ministre Édouard Balladur. Début juillet, plusieurs milliers d'autres documents seront ouverts, provenant des Armées et de la diplomatie. Le verrou des archives a sauté, mais aussi celui de la vérité. Nous avons rempli, à cet égard, une double mission de recherche scientifique et d'intérêt public.

Qu'a apporté, selon vous, la publication de votre rapport ?

Le rapport de la commission est le produit d'une recherche, sa publication l'installe dans l'espace public et affirme la transparence de la démarche. Rappelons que le rapport est disponible à tous sur le site vie-publique.fr et qu'il s'accompagne d'un exposé méthodologique et d'un état des sources. Sa réception confirme un changement profond d'approche. Ce travail de vérité a libéré la parole des politiques comme celle des militaires. Parmi ceux qui se sont exprimés, il y a, par exemple, Alain Juppé, l'ancien ministre des Affaires étrangères d'Édouard Balladur, Nicolas Sarkozy, qui avait déjà ébranlé la politique du déni français lors de son voyage à Kigali en février 2010, le socialiste Jean-Michel Belorgey, qui avait tenté en vain d'alerter fin 1991 le gouvernement français sur le danger couru par la minorité tutsi, aussi bien que l'ancien attaché de défense René Galinié, l'ancien chef de la mission militaire de coopération Jean Varret et l'ancien commandant du groupement nord de l'opération Patrice Sartre, qui tous les trois dénoncent l'obscurité des ordres et des politiques. Le choix du président Macron de mettre à disposition des Français et du monde un travail de vérité était assurément le bon.

Comment appréhendez-vous les critiques à l'encontre du rapport de votre commission ?

Des universitaires, des chercheurs, étudient le rapport, le discutent sans parti pris. On ne peut que s'en féliciter, car l'examen critique renforce l'exigence de vérité et repousse le système de mensonge et d'intimidation, dont les entrepreneurs jettent en ce moment même leurs dernières forces dans une bataille vaine. La précipitation finit même par révéler des éléments centraux de vérité au milieu de vigoureuses contre-offensives. L'ancien chef d'état-major particulier de François Mitterrand, Christian Quesnot, a ainsi confirmé les analyses de la commission de recherche (le 16 mai sur le site de *L'Obs*) quant à la connaissance par l'Élysée des risques de génocide – pourtant qualifié comme relevant « du domaine de l'impensable ».

Qu'avez-vous pensé du rapport Muse, commandé par Kigali ?

Le rapport Muse est triplement important, car il émane d'une action conjointe du Rwanda en faveur d'une même approche raisonnée, compréhensive et documentaire ; parce qu'il contient des sources très complémentaires des nôtres ; enfin, dans la mesure où ses conclusions convergent avec nos propres constats – ce qui est logique : la vérité des faits est partagée, les analyses se rapprochent, une histoire commune s'écrit déjà au travers des deux rapports.

Une réconciliation vous semble-t-elle possible, et sur quelle base ?

Engagé depuis trois ans par la volonté des deux présidents, le rapprochement se réalise maintenant sur la base d'une connaissance du passé et de la reconnaissance d'une histoire commune. C'est capital, parce que la relation bilatérale qui se construit ne repose pas seulement sur une volonté diplomatique, mais également sur une exigence de vérité historique. Laquelle relève aussi de la justice, celle que l'on doit aux victimes et aux survivants du génocide. Le tribunal de l'histoire, en d'autres termes. ¶

*Propos recueillis par
ÉRIC FOTTORINO*

« J'ÉTAIS SUR PLACE, AVANT, PENDANT ET APRÈS »

ENTRETIEN AVEC PATRICK DE SAINT-EXUPÉRY

JOURNALISTE

Prix Albert-Londres en 1991, il a couvert en tant que grand reporter au *Figaro* le génocide tutsi et met en cause depuis la responsabilité des autorités françaises, qu'il estime complices des massacres. Il a écrit plusieurs livres à ce sujet dont *L'Inavouable : la France au Rwanda (Les Arènes, 2004)*, la bande dessinée *La Fantaisie des dieux : Rwanda 1994 (avec Hippolyte ; id., 2014)* et, dernièrement, *La Traversée : une odyssee au cœur de l'Afrique (id., 2021)*.

Pourquoi cette histoire du génocide des Tutsi vous tient-elle autant à cœur ?

À l'origine, c'est un sentiment d'injustice. J'étais sur place, au Rwanda, avant, pendant et après. Donc j'ai vu. J'ai constaté. J'ai entendu. Je suis entré dans cette histoire avec des gens, avec de la chair, des propos, des témoignages, des situations, des constats dressés sur le terrain. J'ai eu ce sentiment d'injustice, car l'histoire se voyait déniée. On tentait de lui donner une autre direction, de la travestir. On se refusait à regarder la réalité des faits. Après le sentiment d'injustice est venu celui de l'indignation. La façon dont nous examinions cet événement inouï n'était pas à la hauteur de ce que nous sommes. Des responsables politiques, des intellectuels, des chroniqueurs détournent le regard en évoquant le dernier génocide du xx^e siècle avec des mots lapidaires, triviaux, condescendants : sauvagerie, tribalisme, cœur des ténèbres, Afrique éternelle... À les entendre, ce qui s'était produit au Rwanda devait être tenu pour normal, banal, un peu excessif peut-être. J'y voyais un déni d'humanité, un déni du fait politique en Afrique.

Pourquoi ?

Un génocide est une construction politique qui s'inscrit dans le temps et se matérialise par étapes. Celui des Tutsi du Rwanda a été extrêmement sophistiqué. Il y a eu de nombreux paliers, une maturation intellectuelle sur près de trente ans et, au final, sa réalisation a été marquée par un saut « qualitatif ». Les nazis avaient dû mettre en place tout un appareil spécifique, secret,

plus systématique depuis l'extermination des Juifs d'Europe ». Pendant des années, ce discours va se renforcer. On retrouvera cette essentialisation sous une forme virulente et aboutie en 1990 quand les réfugiés tutsi tenteront à nouveau de rentrer chez eux. De nombreux « petits massacres », des pogroms, seront constatés. Le substrat « Tutsi = génocide » est le pilier du discours extrémiste qui attise toutes les peurs. Quand la France entre dans le jeu, cette dialectique infernale est en place, et Paris l'accepte sans broncher. On le constate dans les mots de la diplomatie française. Paul Dijoud, alors responsable Afrique au Quai d'Orsay, reçoit Paul Kagamé, alors leader de la rébellion, et lui dit : « Si vous ne déposez pas les armes, vous trouverez tous les vôtres déjà exterminés à Kigali. » En réitérant la thèse de Grégoire Kayibanda, Paris consent de fait à la possibilité du génocide. D'où la « faillite » morale et politique de la France au Rwanda.

Hubert Védrine, alors secrétaire général de l'Élysée, s'est appuyé sur le rapport *Projet Mapping* établi par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Vous avez des mots très durs dans votre livre, en disant qu'on y décrit des actes de guerre des Tutsi avec les mots de l'extermination, « Waterloo avec les mots d'Auschwitz ».

Lorsque François Mitterrand impose et accrédite cette thèse du double génocide à Biarritz, c'est une pure théorie. Il n'y a aucun fait, seulement des bruits, des rumeurs, des soupçons. Ça ne tient pas. Au fil du temps, cette thèse va pourtant prendre une importance grandissante. Hubert Védrine s'en fait le principal défenseur, il la martèle, la justifie, en allant de plus en plus loin. Ses références seront le rapport *Projet Mapping* et les négationnistes les plus durs, comme la journaliste canadienne Judi Rever.

En ralentissant la marche de Paul Kagamé, qui mit fin au génocide, l'opération Turquoise a facilité la reconstitution d'un État vaincu, d'un « Hutuland » en exil

saxon. Ou encore : si nous lâchons le Rwanda, nous risquons par un effet domino de perdre la confiance du pré carré français en Afrique. C'est aberrant.

Pour quelles raisons ?

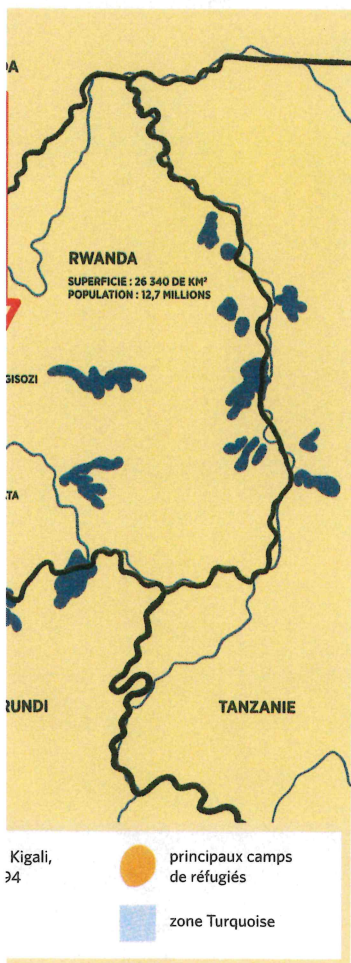
Parce qu'il n'existe aucun accord de défense avec le Rwanda. On nous suggère une logique rationnelle alors qu'aucun engagement n'a jamais été pris. Au début de l'intervention militaire française en 1990, il n'existe qu'un accord de coopération en matière de gendarmerie qui date de 1975, les années Giscard ; c'est tout. D'emblée, Paris se place dans une position intenable, c'est le fait du prince.

Édouard Balladur et Alain Juppé étaient-ils sur la même ligne que Mitterrand ?

Édouard Balladur va agir comme un frein. Il tente de modérer les ardeurs de l'Élysée, mais il n'est pas assez puissant pour contrer Mitterrand. Le Premier ministre n'en a pas les moyens institutionnels. Pour Juppé, ministre des Affaires étrangères, c'est plus compliqué. De par sa personnalité, il est très respectueux de l'État. Or, l'État, c'est François Mitterrand. Il s'interroge, mais il n'entre pas en conflit. C'est même son directeur de cabinet, aujourd'hui patron de la DGSE, Bernard Émié, qui transmet l'ordre d'exfiltration des génocidaires. Le texte récent d'Alain Juppé, dans *Le Monde* du 7 avril (« Nous n'avons pas compris qu'un génocide ne pouvait supporter des demi-mesures »), est un premier pas, courageux. Il est rare qu'un homme politique admette être faillible, c'est à son honneur.

Selon vous, l'opération Turquoise, sous couvert de protection humanitaire, a permis aux génocidaires de se refaire ?

Le gouvernement génocidaire a traversé la frontière avec son administration et ses banques. L'armée rwandaise défaits a traversé la frontière avec armes, munitions et bagages. Les milices rwandaises ont traversé la frontière en emportant le pays sur leur dos. En ralentissant la marche de Paul Kagamé, qui mit fin au génocide, l'opération Turquoise a facilité la reconstitution d'un État vaincu, d'un « Hutuland » en exil. François Mitterrand voulait aller plus loin. Édouard Balladur, qui refusait de se lancer dans une « expédition coloniale », l'en a dissuadé. Ces tractations au plus haut sommet de l'État ont placé les soldats de Turquoise dans une totale ambiguïté. Celle-ci a éclaté au grand jour avec l'affaire de Biseseero. Les soldats réalisent alors qu'on leur a donné des ordres qui ne correspondent pas à la réalité qu'ils découvrent. Le tableau qu'on leur a brossé de la situation est biaisé.



Kigali, 34

principaux camps de réfugiés

zone Turquoise

Conception

Sylvain Cypel

Adaptation graphique

Claire Martha

© le 1

LA VOIX DU 1

*Écoutez le nouvel épisode
du podcast du 1,
« Qu'a fait la France au Rwanda ? »
avec Julie Gacon et ses invités.*

Disponible le 1^{er} juin.



Scannez ce QR code avec votre mobile
ou sur le1hebdo.fr

hiérarchisé, avec un organigramme, pour organiser le génocide des Juifs. Au Rwanda, il n'y a eu ni secret ni structure dédiée. L'extermination a été perpétrée à ciel ouvert, au vu et au su du monde entier, avec une participation populaire. En termes froids, j'y vois une avancée : l'idée de génocide a progressé, les techniques ont franchi un cran. Et cela, nous ne voulions pas le voir même après le crime, préférant nous réfugier derrière des biais et des sous-entendus – la sauvagerie, la barbarie, les clichés sur l'Afrique – pour éviter d'examiner l'engagement des plus hautes autorités françaises.

Comment réagissiez-vous ?

Je me disais : nous avons notre histoire européenne, nous la connaissons. Confrontés à une même problématique sur un autre continent, nous esquivons sans prendre la peine de nous interroger, en dépit de ce que nous savons et avons déjà appris sur les mécanismes de l'extermination. Pourquoi ? L'interrogation était d'autant plus aiguë que le génocide des Tutsi s'est produit cinquante ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, au moment exact où l'Europe le commémorait en proclamant « plus jamais ça ». Le hiatus était énorme. J'avais mon bagage de reporter, de choses vues, de gens rencontrés. Les images étaient persistantes, gravées dans ma mémoire. Quand, quelques années plus tard, j'ai commencé à interroger des responsables politiques ou militaires avec des questions précises du type : « Tel jour, telle heure, un avion a livré des armes », on me répondait : « Vous imaginez que des soldats français ont participé au génocide ? » Le glissement était permanent. Il pouvait aller jusqu'à : « Vous imaginez des soldats français machette à la main ? » Ces hypothèses totalement farfelues, surgies de nulle part, permettaient d'éviter de répondre.

Qui a porté la thèse de deux génocides, laissant croire que les Tutsi avaient à leur tour commis un génocide contre les Hutu, que les victimes étaient en réalité les coupables ?

La grande étape qui permet de crédibiliser cette hypothèse, de lui donner corps et force, c'est le sommet franco-africain de Biarritz en novembre 1994, quelques mois après la fin du génocide. Dans le discours écrit de François Mitterrand, sont mentionnés « les génocides », au pluriel. À l'oral, François Mitterrand dit « le génocide », au singulier. Je lui pose la question : « Monsieur le président, quelle est la bonne version ? » Il veut répondre, mais n'y parvient pas. À quatre reprises, il tâtonne. Puis il prononce ces mots : « Oui, il s'est bien produit un génocide au Rwanda, mais lequel ? Celui des Hutu contre les Tutsi ? Ou celui des Tutsi contre les Hutu ? (...) Le génocide s'est-il arrêté après la victoire des Tutsi ? Je m'interroge... » François Mitterrand pose alors en majesté, au nom de la République, l'hypothèse du deuxième génocide. Celle-ci n'arrive pas de nulle part : il la décalque du discours raciste des extrémistes hutu. Plusieurs mois après le génocide, l'alignement du chef de l'État sur le discours des extrémistes reste inchangé.

C'est une thèse ancienne ?

En réalité, l'histoire du double génocide remonte presque aux origines. En 1964, le président Grégoire Kayibanda, premier président du Rwanda indépendant, de la jeune « République hutu », l'a clairement énoncée après une attaque de réfugiés tutsi à l'étranger qui entraîne des représailles très lourdes, avec 10 000 morts au Rwanda. Dans une adresse aux réfugiés, il a ces mots incroyables : « Qui est génocide ? » interroge-t-il à cinq reprises. Et il répond : vous êtes génocide car, si vous tentez de revenir au pays, « ce serait la fin totale et précipitée de la race tutsi ». Il essentialise les Tutsi, il leur attribue cette faculté de porter en eux le génocide. D'un point de vue sémantique, l'inversion est radicale. Le philosophe et mathématicien Bertrand Russell s'en rend compte qui parle du « massacre le

Quels actes montrent selon vous que la France participe au génocide ?

La France ne participe pas au génocide. En revanche, un petit groupe de hauts responsables de l'État français prend la main sur le dossier et engage une politique secrète de collaboration avec les extrémistes hutu. Si on veut résumer, c'est simple : Paris soutient politiquement, militairement et diplomatiquement ceux qui vont commettre le génocide, avant, pendant et après. Ce soutien est documenté. Le gouvernement du génocide est constitué dans les locaux mêmes de l'ambassade de France, où se trouvent réunis les plus extrémistes. Après le génocide, Paris soutient sans faillir ce noyau dur qui a réalisé, pensé et commis le crime. Ce sont nos alliés. On ne les lâche pas. Quoi qu'ils aient fait. Le point saillant est l'exfiltration du gouvernement génocidaire de la zone Turquoise créée par la France à la fin du génocide. Yannick Gérard, l'ambassadeur détaché auprès de Turquoise note : nous savons ce que ces gens ont fait, nous connaissons leur degré de responsabilité, nous n'avons pas d'autre choix que de les arrêter. Mais un ordre tombe, transmis par Hubert Védrine. L'Élysée dit : « Laissez-les partir au Zaïre » (qui deviendra la RDC). Pour François Mitterrand, écrira Édouard Balladur, alors Premier ministre, il était « hors de question de châtier les auteurs hutu du génocide ». Plus d'un million de personnes quittent alors le Rwanda sur ordre des génocidaires qui entendent organiser la reconquête à partir du Congo pour « finir le travail », comme ils disent. Radio Mille Collines, surnommée « Radio-la-mort », donne des instructions. La population suit. L'exode est voulu, organisé. D'immenses camps se créent au Congo, à proximité de la frontière rwandaise. Ils servent de base. Les milices et l'armée du génocide s'y reconstituent. Ces camps sont autant d'éclats de haine brute, minérale : on s'y assassine, on y cultive la propagande, on y entretient le « goût de tuer » qui – comme un virus – va contaminer le Congo et l'emporter dans un nouveau cycle de violences. On sait bien qu'un génocide est une idée totalitaire, absolue, sans limites. Une extermination n'est jamais terminée. Un génocide, ça n'a pas de fin, jamais : il y en a toujours des qui survivent sous les cadavres, des qui se réfugient dans les marais, des « mous du genou » qui rechignent à tuer leur femme ou leurs enfants. L'idée de génocide, l'annihilation d'un peuple entier dont le seul tort serait d'exister, vise jusqu'à l'éradication de la mémoire. Quand Paris ordonne de laisser fuir le gouvernement génocidaire au Congo, c'est comme un feu vert pour la poursuite de cette entreprise sans fin. Durant deux ans, ces « réfugiés » vont se réarmer avec l'appui du maréchal Mobutu, revenu en grâce à Paris. Lorsque Jacques Chirac arrive à l'Élysée, après François Mitterrand, le maréchal Mobutu allié aux extrémistes rwandais servira de point d'appui pour tenter de reprendre pied dans la région.

Quelles étaient les motivations de Mitterrand ?

Après la chute du mur de Berlin, le président François Mitterrand ne parvient pas à comprendre le nouveau monde qui se dessine. Il a une vision pré-Secondé Guerre mondiale et applique les schémas du monde d'avant, ce que l'on constate également en Yougoslavie. Ensuite, il y a l'histoire de Mitterrand, le passé trouble de Vichy, puis sa vision datée, très coloniale de l'Afrique qui remonte à la période de la IV^e où il était ministre de la France d'outre-mer (1950-1952). Son secrétaire général, Hubert Védrine, reprendra cette vision lorsqu'il suggérera, après le génocide, la séparation des Hutu et des Tutsi dans deux pays distincts. Quand je demande à l'époque pourquoi nous sommes engagés aussi profondément dans cette affaire, on me répond : défense de la francophonie, fantôme de Fachoda, danger anglo-

Que découvrent-ils à Biseseo ?

Que les victimes sont les Tutsi, et les assassins les extrémistes hutu, alors qu'on leur a dit le contraire au départ de Paris. D'où la difficulté de Turquoise. Les soldats français sont dans une position impossible. Quelques-uns se trouveront même en situation de désobéissance. Quand le bras armé d'un État estime devoir désobéir aux ordres, on peut s'interroger sur le fonctionnement de nos institutions.

Comment la minorité tutsi, bien que victime d'un génocide, a-t-elle pu l'emporter militairement sur une armée rwandaise soutenue par la France ?

L'armée rwandaise d'Habyarimana était corrompue et d'un très médiocre niveau. Les recrutements massifs de 1990 à 1994 (de 5 000 hommes à plus de 25 000) ont été faits hâtivement, avec trois semaines de formation. La capacité opérationnelle de cette armée était, de fait, très faible. La fourniture massive d'armes est comme une distribution de stylos à des gens qui ne savent pas écrire : ils gribouillent. C'est ce qu'a fait l'armée rwandaise. Avec une ambition démesurée : être à la manœuvre pour la réalisation du génocide, tout en étant engagée contre le FPR de Kagamé.

Après cette tragédie, la minorité tutsi a repris le pouvoir. Comment parvient-elle, depuis près de trente ans, à diriger un pays majoritairement hutu ?

Il faut rappeler que l'identité rwandaise (culturelle, traditionnelle, sociale, religieuse...) s'est construite sur un temps long. Le mot « Tutsi » désignait les éleveurs, le mot « Hutu » les paysans. Un Hutu achetant des vaches devenait Tutsi. Un Tutsi cultivant des terres devenait Hutu. Ces mots désignaient alors une « catégorie sociale » qui n'était pas figée mais flexible, malléable, liée aux circonstances. Ce sont les colonisateurs qui ont figé ces mots pour en faire des « ethnies », définies selon d'arbitraires et d'abscons critères pseudoscientifiques : taille du nez, écartement des yeux, surface du front, dessin des oreilles... jusqu'à l'indication d'une mention ethnique sur les cartes d'identité. Or, de ce point de vue, le génocide a plongé le Rwanda dans une année zéro. Pour reconstruire, les nouvelles autorités ne pouvaient pas seulement s'appuyer sur les « Tutsi ». Les identités ethniques ont été gommées, et les anciens Hutu et Tutsi appelés à reconstruire le pays en tant que Rwandais. On trouve aujourd'hui régulièrement d'anciens Hutu (même d'anciens sympathisants des extrémistes) à des positions de pouvoir, comme je l'écris dans *La Traversée*.

Qu'apporte, selon vous, le rapport de la commission Duclert ?

Une base de travail. Nous sommes maintenant dans une vérité acceptée, reconnue et admise par l'État français, qui s'extirpe d'une position de déni pour accepter sa part de « responsabilités lourdes et accablantes ». La France, avec le rapport Duclert, et le Rwanda, avec le rapport Muse, font chacun leur chemin en ouvrant la discussion. Mais la justice appartient aux hommes, et elle doit advenir. Il faudra sans doute encore plusieurs années.

Et maintenant, et demain, comment pourra-t-on surmonter cette histoire ?

En entrant dans la compréhension fine des mécanismes du génocide, en luttant en commun contre le négationnisme, ce poison qui vise à emprisonner chaque individu dans une identité fictive. Cette histoire n'est pas celle d'un bloc hutu contre un bloc tutsi, elle est celle d'une minorité extrémiste qui a décidé d'exterminer un ennemi fantasmé, le Tutsi. En n'hésitant pas à conduire son propre peuple à l'abîme. ¶